

Comité des Sages

Compte-rendu de la séance du 17 avril 2023

Présents :

BERGUERAND Serge
CAVAGNA Jean-Michel
DIARD Bernadette
RAUX Jean-Michel
ROUX Christiane
THEZIER Daniel
PREVOSTO Colette
MORNEY Roger
BROUCHOUD Nicole
BOT Roger-Edouard
MARTIN Patrick
VANBERVLIET Claude

Excusés :

BOULLE Ghislain
ROMPION Jean-Luc

Secrétaire de séance :

MORNEY Roger

Le président Jean-Michel RAUX ouvre la séance à 9H30, en présence de Maurice NICOLAS (Maire adjoint, Commission Citoyenneté, Démocratie participative et jeunesse).

Madame le Maire est excusée.

L'ordre du jour est le suivant :

- Election du Vice-président et du secrétaire (faire acte de candidature)
- Validation par le Comité du compte-rendu du 13 mars 2023
- Point de situation sur les dossiers du plan d'action en cours
- Questions diverses
- Détermination de l'ordre du jour pour la réunion du 15 mai 2023

Election du Vice-président et du secrétaire

L'appel à candidature est lancé.

Il y a carence de candidature aussi bien pour la Vice-présidence que pour le secrétariat.

Roger MORNEY se propose d'assumer ce rôle en collaboration avec le président (pour la séance du jour uniquement).

Il faudra bien que cette lacune soit comblée et que quelqu'un se porte volontaire.

Validation par le Comité du compte-rendu du 13 mars 2023

Le compte rendu de la séance du 13 mars est adopté à l'unanimité des présents avec les remarques suivantes :

Il n'y a pas eu de retour sur la visite de la station de captage demandée par Roger MORNEY, Jean Michel CAVAGNA et Jean Michel RAUX.

Il n'y a pas eu de retour sur le projet ATLAS de la part de Monsieur PANDRAUD. La demande de rendez-vous a été prise directement lors de l'inauguration des Micro folies.

La liste du patrimoine foncier n'a pas été communiqué.

Rappel : l'adresse mail du comité peut être utilisée pour transmettre toutes informations, documents, etc...

comite.des.sages.lesavenieres@free.fr

Point de situation sur les dossiers du plan d'action en cours

Avant de suivre le plan d'action, il s'agit de déterminer la date de visite des Micro-folies qui nous est proposée. La date retenue sera le 25 mai à 14 heures.

Champs de Mars

Retour sur le projet de parcours santé par Jean Luc ROMPION, Nicole BROUCHOUD et Roger MORNEY.

Le contact avec Madame le Maire a été pris le mardi 11 avril à 14 h.

Après avoir recherché les réalisations sur d'autres communes, c'est la visite de l'étang de Romagnieu qui est apparue comme étant la plus intéressante. Par ailleurs, le fait que la Maire de ROMAGNIEU soit la sœur de Myriam BOITEUX devrait permettre d'avoir un avis éclairé sur cette réalisation.

Nicole BROUCHOUD a répertorié l'ensemble des agrès et propose une visualisation par vidéoprojecteur.

Madame la Maire prendra contact pour connaître les adresses des entreprises ayant participé à cette réalisation, les prix des agrès, le montant des autres investissements etc ...

A la vue de tout cela et pour une raison de proximité, le choix du parc de Jalerieu paraît très judicieux.

Le groupe est prêt à travailler avec la responsable adjointe aux sports Madame MELIN. Un contact doit être pris.

Un plan précis de cet espace sera fourni par la Commune à ce groupe.

Signalétique

Jean Michel CAVAGNA et Bernadette DIARD demandent un contact avec Joël BORDEL (adjoint en charge de la voirie), car le groupe s'est rendu compte qu'il n'avait pas suffisamment d'informations pour avancer sur le sujet.

Commission sur la Biodiversité

a- Actions multiples s'inscrivant dans une démarche cohérente avec les collectivités territoriales :

- CCBD : les 5 axes d'actions (Magazine de la CCBD page 10)
 - Accès aux services
 - Mobilité
 - Anticipation et adaptation au changement climatique
 - Préservation de la ressource en eau
 - Préservation de la biodiversité (Magazine de la CCBD page 18)
- Le département
 - Appel à projet un arbre un Habitant notamment axe « cadre de vie »
- L'Etat
 - Loi environnement
 - OFB Office Français de la Biodiversité

b- Rencontre de Monsieur PANDRAUD. 4 questions lui ont été posées :

Ambition et objectifs de la commune en matière d'environnement.

Projet Atlas

Appel à projet Cadre de vie

Baux communaux
Urbanisme (panneaux solaires, récupérateurs d'eau, ...)

Ambition et objectifs de la commune en matière d'environnement

C'est une grande déception car il n'y a pas véritablement de politiques définies sur la commune. Par voie de conséquence, les actions menées sont des actions ponctuelles type fleurissement par transposition des pots en terre ferme, éclairage LED, création de points de réserve d'eau de récupération, bat énergétique. Il n'y a pas de changements ou d'aménagements envisageables au PLU.

Tout en restant ouverts à la discussion, nous avons perçu notre interlocuteur comme ayant l'habitude de travailler seul et d'être très facilement dans les objections soit par méconnaissance des sujets comme par exemple sur le bail rural communal soit par manque d'ambition d'actions à mener. Mais cela va dans le sens du fait qu'il n'y ait pas d'objectifs à long terme au niveau du projet de la mandature.

Par exemple au niveau du projet « cadre de vie », il nous dit de faire des propositions alors que de son côté, il a déjà fortement avancé sur des propositions concrètes. Il n'est pas pertinent que nous fassions le même travail chacun de notre côté.

Nous revenons sur cet exemple sur ce que nous exprimons depuis plusieurs mois, à savoir le fait qu'un projet doit être réfléchi ensemble depuis le départ plutôt que de venir se mettre comme une rustine sur un projet qui est déjà réfléchi et avancé par ailleurs.

Que voulons-nous pour la commune à l'objectif 5, 10, 30 ans ?

La réaction de l' élu est celle de celui qui agit à court terme puisqu'il n'est pas sûr d'être encore là après la mandature. Il n'y a donc pas d'objectifs communaux clairs donc pas de stratégie donc pas d'actions concrètes définies. Les actions se font au coup par coup.

ex : devenir une commune environnementale sur une partie ou tout le territoire.

Pas de démarche type Label « TERRE Saine »

Modification des baux Ruraux communaux en BRE (Baux Ruraux Environnementaux).

R : La politique des élus essaye quand même de conduire la commune vers un état des lieux « positifs et de bonne santé de l'environnement ».

Le bien commun doit être ménagé. L'impact des pesticides est catastrophique puisque sur ceux qui sont interdits depuis plusieurs années se retrouvent encore dans les nappes phréatiques.

Quels sont les objectifs clairs définis en terme environnemental ?

Nous n'en n'avons pas perçus. Ce sont souvent des paroles pas forcément concrètes.

L'adhésion des élus nécessaires n'est pas perceptible de par le manque d'objectifs clairs définis.

Souhait de mise en place d'un travail sur le Bail Rural en collaboration avec les personnes concernées de la commune. Cela étant, nous pouvons fonctionner directement avec Madame le Maire.

Pour le projet Atlas, Patrick MARTIN est obligé de contacter directement le chargé de mission pour obtenir les informations fraîches.

R : si nous avons la possibilité de travailler directement avec la CCBD, il est conseillé de le faire.

Quelle légitimité avons-nous par rapport à la commune, car nous ne sommes pas élus ?

Est-il normal de passer au-dessus de Monsieur PANDRAUD ?

Nous n'avons pas été intégré dans les processus contrairement à ce qui avait été dit.

R : pour l'enfance et la petite enfance, il y a deux personnes non élues qui participent activement. Cela est donc possible.

Pour le projet « Un arbre un habitant », cela concerne les parties urbaines. L'arbre agit comme climatiseur de l'environnement. Cela est un moyen de mieux vivre en zone urbaine.

Avant de mettre les objections (coût, emplacements,) il faut avancer dans les projets. Les objections viendront au fur et à mesure de la construction du projet avec les arbitrages adéquats.

Patrick MARTIN informe qu'il souhaite démissionner pour les différentes raisons qui ont été évoquées dans le cadre de la relation avec Monsieur PANDRAUD. Le Comité est une ressource pour la commune qui n'est pas utilisé comme tel et il lui semble que les élus ne souhaitent pas jouer le jeu. Cela ne fonctionne pas.

R : il faut travailler pour trouver le moyen pour que cela fonctionne. Comment intégrer le dossier de la CC. Maurice Nicolas demandera à Madame le Maire.

Dans le processus de travail, sur les différents dossiers, il faut que de notre côté, nous ayons dès le départ de la réflexion, le réflexe de contacter les personnes concernées de la commune.

Suite au débat, Patrick MARTIN diffère sa décision.

Questions

La maison de santé

A ce stade, sous toute réserve, la CCBD propose de faire venir des médecins de Montalieu. Pour l'instant c'est au stade de la réflexion.

Demande d'un retour des travaux du conseil des Jeunes et des Enfants

A organiser lorsque cela sera possible dans l'emploi du temps des conseils concernés.

Qui représente la commune à la CCBD ?

Nicole SITRUK est remplacée par Youri GARCIA qui a été nommé au bureau. Il n'y a pas de remplacement des sortants.

Rond-point de VEYRINS

Les travaux avancent avec une cabine récente représentant la modernité de l'entreprise SIGMA.

Peut-on avoir une information sur le fonctionnement du CCAS ?

Maurice Nicolas prend contact avec Danielle GARCIA pour l'organiser.

Information

Une association a été créée pour la sauvegarde du patrimoine de l'église.

Camping

La solution du Bail emphytéotique administratif a été envisagée, mais étant donné que si le preneur est défaillant, c'est la commune qui sera en garantie, une autre solution est recherchée.

Prochaine réunion le lundi 15 mai 2023 à 9h30 salle de la mairie

• **Ordre du jour :**

- Validation par le Comité du compte-rendu du 17 avril 2023
- Point de situation sur les dossiers du plan d'action en cours
- Questions diverses
- Détermination de l'ordre du jour pour la réunion du 12 juin 2023

Plan d'action

Sujet	Action proposées	Acteurs	Echéance
Champs de Mars	Participation au groupe de travail sur le projet	Jean Michel CAVAGNA Bernadette DIARD	Attente communication de la première réunion de travail sur le dossier par les services techniques
Projet ATLAS	Participation au groupe de travail sur le projet.	Commission biodiversité	Attente début projet par la CCBD
Appel à projet cadre de vie	Participation au groupe de travail sur le projet.	Commission biodiversité	Être intégré dans le processus
Signalétique des bâtiments	Organiser une rencontre pour démarrage du dossier	Jean Michel CAVAGNA, Bernadette DIARD, Jean Michel RAUX	Rencontrer le directeur des services techniques. pour préciser les contours du dossier.
Baux communaux	Définir un cahier des charges de renouvellement. Identifier la marche à suivre	Madame le Maire pour l'analyse juridique de faisabilité	Pour la prochaine réunion le 15 mai.
Espace vie citoyenne	Proposer un article pour le prochain bulletin	Groupe biodiversité	Attente communication date limite
Parcours santé	Rencontrer Madame le Maire Un contact doit être pris avec la responsable adjointe aux sports Madame MELIN. Avancer vers un avant-projet	Jean Luc ROMPION Roger MORNEY Nicole BROUCHOUD	Point d'avancement à la prochaine réunion le 15 mai. Un plan précis de cet espace sera fourni par la Mairie à ce groupe.